

La Société nationale de musique fondée en 1871 par MM. Romain Bussine, professeur au Conservateur, et Camille Saint-Saëns, vient d'entrer dans sa dixième année d'existence. Les services qu'elle a rendus à l'art sont inappréciables. Ses concerts du samedi, où nos plus éminents virtuoses interprètent les œuvres des jeunes auteurs français, sont suivis avec un intérêt toujours croissant par un public d'élite et ont fait connaître des compositions d'une réelle valeur et d'une haute portée. Répandre le nom de cette Société qui a créé un débouché aussi intelligent que précieux aux productions musicales, c'est assurément servir la bonne cause; car, si le nombre restreint de nos théâtres lyriques rend leur accès presque inaccessible aux compositeurs, les portes de nos concerts du dimanche ne peuvent malheureusement s'ouvrir devant tous[.]

La Société nationale a eu la gloire d'inscrire la première sur ses programmes des noms devenus célèbres, et le chemin qu'elle a parcouru depuis sa fondation prouve qu'elle arrivait bien à son heure.

Appréciant les tendances élevées qui distinguent notre époque, elle va doter les séances de cet hiver d'un nouvel élément de succès en s'adjoignant un quatuor attitré, nous pouvons même dire titré, pour l'exécution de la musique de chambre; le comité, soucieux de se tenir à la hauteur de la tâche qui lui incombe, a pris cette excellente mesure en attendant que ses ressources budgétaires lui permettent de faire plus encore, c'est-à-dire d'augmenter le nombre des concerts à orchestre qu'il donne chaque année, projet dont la réalisation est vivement désirée.

Le développement continu de cette utile création artistique ne saurait faire doute pour ceux qui sont à même d'apprécier le concours empressé qu'elle prête à tous. Le progrès étant la raison même de son existence, elle ouvre ses portes, sans acception d'école, sans parti pris, à toutes les aspirations qui répondent à un idéal élevé, ne demandant à ses sociétaires actifs *compositeurs* (car il y a également des sociétaires actifs *exécutants*, ainsi que des sociétaires honoraires et des sociétaires adjoints) ne demandant, disons-nous, aux compositeurs, qu'une technique musicale solide. N'est-ce point là se placer à un point de vue tout à fait supérieur et favoriser ainsi l'éclosion d'œuvres durables?

Quant à moi, j'ai considéré comme un devoir de rappeler qu'il existe une institution qui a su occuper en peu d'années une place aussi importante et de rendre un juste hommage aux deux artistes qui en ont eu la pensée et n'ont point douté de l'avenir musical de leur pays.

EUGÈNE GIGOUT

**LE MÉNESTREL, 14 novembre 1880, p. 397**

Journal Title: LE MÉNESTREL

Journal Subtitle: Journal du Monde musical – Musique et théâtres

Day of Week: Sunday

Calendar Date: 14 NOVEMBRE 1880

Printed Date Correct: Yes

Volume Number: 2593

Year: 46<sup>e</sup> année

Series:

Pagination: 397

Issue: N°50

Title of Article: LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE MUSIQUE

Subtitle of Article:

Signature: Eugène Gigout

Pseudonym:

Author: Eugène Gigout

Layout: Internal text

Cross-reference: